

Paris, le 20 janvier 2021

## L'AMIF exige plus de clarté sur la stratégie vaccinale du gouvernement

*Si les maires ont su se mobiliser rapidement pour ouvrir des centres de vaccination en quelques jours seulement, ils exigent maintenant des clarifications sur la stratégie vaccinale du gouvernement. En cause, les nombreux problèmes rencontrés par les communes dans le cadre de la prise de rendez-vous dans les quelques centres de vaccination qui ont ouvert à ce jour.*

Faible nombre de centres, problèmes d'accès pour les personnes âgées, rupture d'égalité entre les territoires ruraux et urbains, retard des livraisons des doses, faible nombre de celles-ci, sans parler des retards de livraison du vaccin Pfizer... La situation n'est plus tenable et n'est clairement pas digne d'un pays développé comme le nôtre.

Dans les centres de vaccination, les maires constatent aujourd'hui beaucoup d'agressivité de colère notamment contre les agents municipaux qui ne sont là que pour aider au déploiement de la stratégie gouvernementale. Les communes en sont réduites à fournir du petit matériel médical dans bien des centres.

C'est pourquoi l'AMIF demande :

- **De mieux communiquer auprès des populations sur le calendrier de la vaccination et son état réel d'avancement.** Cette transparence doit concerner à la fois les doses disponibles, mais également le calendrier à venir de manière à donner des perspectives sur la possibilité d'obtenir un rendez-vous et l'échéance pour ce faire, en fonction de son lieu de résidence.
- **De clarifier les modalités de priorisation des prises de rendez-vous.** La logique de la rapidité de réservation du rendez-vous doit être assumée par le gouvernement, ou alors il est nécessaire de revoir la priorisation actuelle, car elle ne permet pas de traiter en priorité les personnes les plus fragiles.
- **De créer une base de données centralisée sur la prise de rendez-vous, avec une cartographie des centres.** Il est nécessaire de pouvoir centraliser la prise de rendez-vous à l'échelle régionale, et d'avoir une cartographie dynamique de la vaccination, afin de partager les informations entre les communes et l'ARS, et d'éviter les doublons inévitables qui commencent à émerger.
- **D'assurer rapidement un maillage plus fin de la vaccination pour inclure les habitants des territoires ruraux.** Afin de permettre aux populations rurales, et aux populations les plus précaires qui ne peuvent pas se déplacer d'être vaccinés, différentes options s'offrent au gouvernement : des équipes mobiles pourraient se déplacer sur les territoires, ou les médecins pourraient faire remonter les souhaits de leurs patients d'être vaccinés.

Contact presse : Graziella Riou – [griou@amif.asso.fr](mailto:griou@amif.asso.fr) – 06 14 42 25 70

